

ce genre de travail Monsieur l'intendant a désiré s'associer à nous. Messieurs Frontier et Nonotte, de l'académie royale de peinture, nous ont généreusement offert leurs soins pour placer ce modèle et je me suis chargé de solliciter pour eux votre agrément (1). Nos désirs mériteront peut-être de l'obtenir un jour, suivant les règles prescrites, et, lorsqu'il nous sera permis d'établir sur des fonds solides une école qui n'a pour le présent qu'un secours préliminaire et l'envie de réussir sous vos auspices... ».

Enfin, après cinq ans de luttes et de déboires sans nombre, grâce à sa ténacité et à sa persévérance, à sa générosité et celle de ses amis, Antoine Lacroix était parvenu à créer sans ressources et sans appui du côté des pouvoirs publics, la première école gratuite de dessin de notre ville.

Les vicissitudes de ce bon chanoine n'étaient pourtant point terminées. Après avoir lutté pour créer, il dut lutter encore pour organiser. Les élèves n'étaient pas tous d'un caractère bien facile ni d'une éducation supérieure ; d'autre part, la jalousie, ce défaut naturel à tous les artistes, amenait souvent des difficultés entre les professeurs, pourtant très dévoués à l'œuvre entreprise. Antoine Lacroix s'en plaignait dans une lettre du 19 février 1758 : « Quoique les affaires qui concernent ces écoles ne soient jamais de bien grande conséquence, cependant, comme il est question de tenir les élèves dans une sorte de subordination et que des misères vis-à-vis d'une jeunesse qui n'a pas toujours l'éducation qu'on peut désirer, veulent être traitées comme un appareil imposant, il est essentiel que l'on sente dans l'école que l'on est soumis à un tribunal dont les membres viennent fréquemment voir ce que l'on fait et qui veille sur ce qui se passe. On peut ajouter encore que la bonne intelligence parmi messieurs les professeurs n'est pas toujours aussi facile qu'on le désirerait ; les arts et les talents inspirent volontiers des jalousies, des froideurs et des reproches dont il faut arrêter le cours ».

Malgré ces difficultés, l'œuvre d'Antoine Lacroix commençait à prospérer. Bientôt le consulat s'intéressait d'une manière effective à la nouvelle école par une subvention qui s'élevait en 1760 à 3.000 livres.

---

(1). D'après le règlement de 1676, l'Académie royale de peinture détenait le monopole de l'enseignement du dessin dans les écoles royales.